

R

7 N.

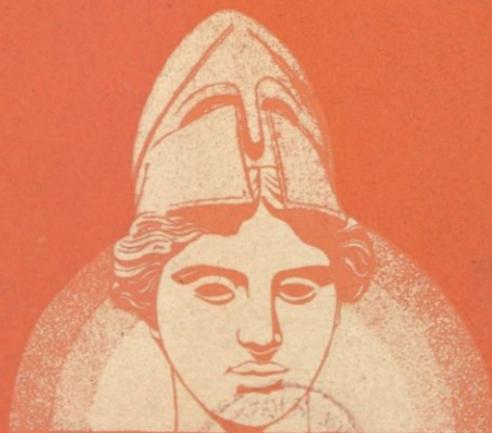
Bibliothèque de Philosophie scientifique

— Directeur Paul GAULTIER, de l'Institut —

ANDRÉ JOUSSAIN

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres

La loi des révolutions



FLAMMARION

**La loi
des révolutions**

16° R
3528

S 152 165

DL 6383

9-6-50 A

OUVRAGES PHILOSOPHIQUES DU MÊME AUTEUR

- Le Fondement psychologique de la morale** (Alcan, 1909). *Épuisé.*
Romantisme et Religion (Alcan, 1910). *Récompensé par l'Institut. Épuisé.*
Esquisse d'une philosophie de la nature (Alcan, 1912). *Épuisé.*
L'Esthétique de Victor Hugo : le pittoresque dans le lyrisme et dans l'épopée (Boivin, 1920).
Exposé critique de la philosophie de Berkeley (Boivin, 1920). *Récompensé par l'Institut.*
L'Allemagne contre la France (Éditions du *Nouveau Mercure*, 1923). *Épuisé.*
Romantisme et Politique (Éditions Bossard, 1924). *Épuisé.*
Les Passions humaines (Flammarion, 1928). 3^e mille.
Les Sentiments et l'intelligence (Flammarion, 1930). 3^e mille.
Petit traité de Sociologie économique (J. Lamarre, 1931). *Couronné par l'Institut.*
Psychologie des Masses (Flammarion, 1937). 5^e mille.
La Sociologie (Flammarion, 1945). 4^e mille.
Les Classes sociales (Collection « Que sais-je? » Presses Universitaires de France, 1949), 10^e mille.

Brochures.

- Le Rêve d'un métaphysicien**, 1^{re} série (Société française d'imprimerie, 1906). 2^e série (Picart, 1929).
L'Intelligence et la Vie (Société française d'imprimerie, 1928).
L'Homme et sa destinée (Société française d'imprimerie, 1935).
La Sociologie : ethnographie comparée et histoire comparée (Société française d'imprimerie, 1935).
Le régime actuel peut-il durer? (Floury, 1936).

Bibliothèque de Philosophie Scientifique

Directeur : PAUL GAULTIER, de l'Institut

ANDRÉ JOUSSAIN

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres.

**La loi
des révolutions**

FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, PARIS, VI^e



Droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.

Copyright 1950, by ERNEST FLAMMARION.

Printed in France.

La loi des révolutions

PRÉFACE

Ce livre, dont l'idée a lentement mûri au cours de vastes lectures et de méditations poursuivies depuis plus de vingt ans, a le grand avantage d'avoir été conçu, pensé et élaboré au milieu d'événements propres à me renseigner sur mon sujet même aussi bien qu'à soumettre mes idées au contrôle perpétuel des faits. Il ne m'a pas été donné seulement de dépouiller tous les documents que j'ai pu me procurer sur les révolutions, mais de suivre au jour le jour celles qui se sont produites de mon temps dans plusieurs pays d'Europe, de lire ce qui s'est publié sur elles au fur et à mesure qu'elles se déroulaient et d'observer chez mes concitoyens les divers effets de l'esprit révolutionnaire en même temps que les réactions suscitées par ses menaces ou par ses excès. Aux lectures et aux méditations que j'avais faites sur les révolutions des siècles antérieurs, notamment celles de l'Angleterre et de la France, s'en sont jointes d'autres sur les transformations brusques ou lentes dont la Russie, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et la France contemporaines nous ont offert tour à tour le spectacle. J'ai pu, dès lors, confronter sans cesse les faits que rapporte l'histoire avec ceux dont j'étais moi-même le témoin.

C'est dire qu'en essayant de retrouver sous la diversité des convulsions religieuses, politiques et sociales auxquelles tant de peuples nous ont fait assister une même loi interne de développement, je ne me suis pas mû dans l'abstrait. Ces révolutions dont je parle, je ne les ai pas

seulement étudiées, mais observées et vécues. L'époque troublée dans laquelle se sont passés ma jeunesse et mon âge mûr et où s'engage à son tour ma vieillesse m'a permis de voir de près et de me représenter au vif les émotions et les passions qui provoquent les bouleversements sociaux ou les accompagnent, comme aussi les espérances, les illusions, les convictions plus ou moins sincères, les arrière-pensées, les calculs intéressés, les palinodies, les intrigues qui agitent ou occupent les acteurs de ces drames tumultueux où tout semble livré au hasard, mais qui n'en obéissent pas moins à une logique secrète. Ayant eu, avec tous mes concitoyens, à subir les horreurs d'une occupation étrangère qui nous a tenus pendant quatre ans à la discrétion absolue d'un vainqueur brutal et rapace, sans générosité, sans humanité et sans foi, dans un pays qui ne s'est trouvé libéré que pour tomber dans une « anarchie spontanée » comparable à celles par lesquelles se sont ouvertes toutes les révolutions violentes, j'ai connu par ma propre expérience un état social où les individus n'ont de sûreté ni pour leurs biens, ni pour leur liberté, ni pour leur vie et j'ai pu retrouver mes propres impressions dans les souvenirs que me transmettaient les nombreux mémoires dont la question qui m'occupait m'avait imposé le dépouillement.

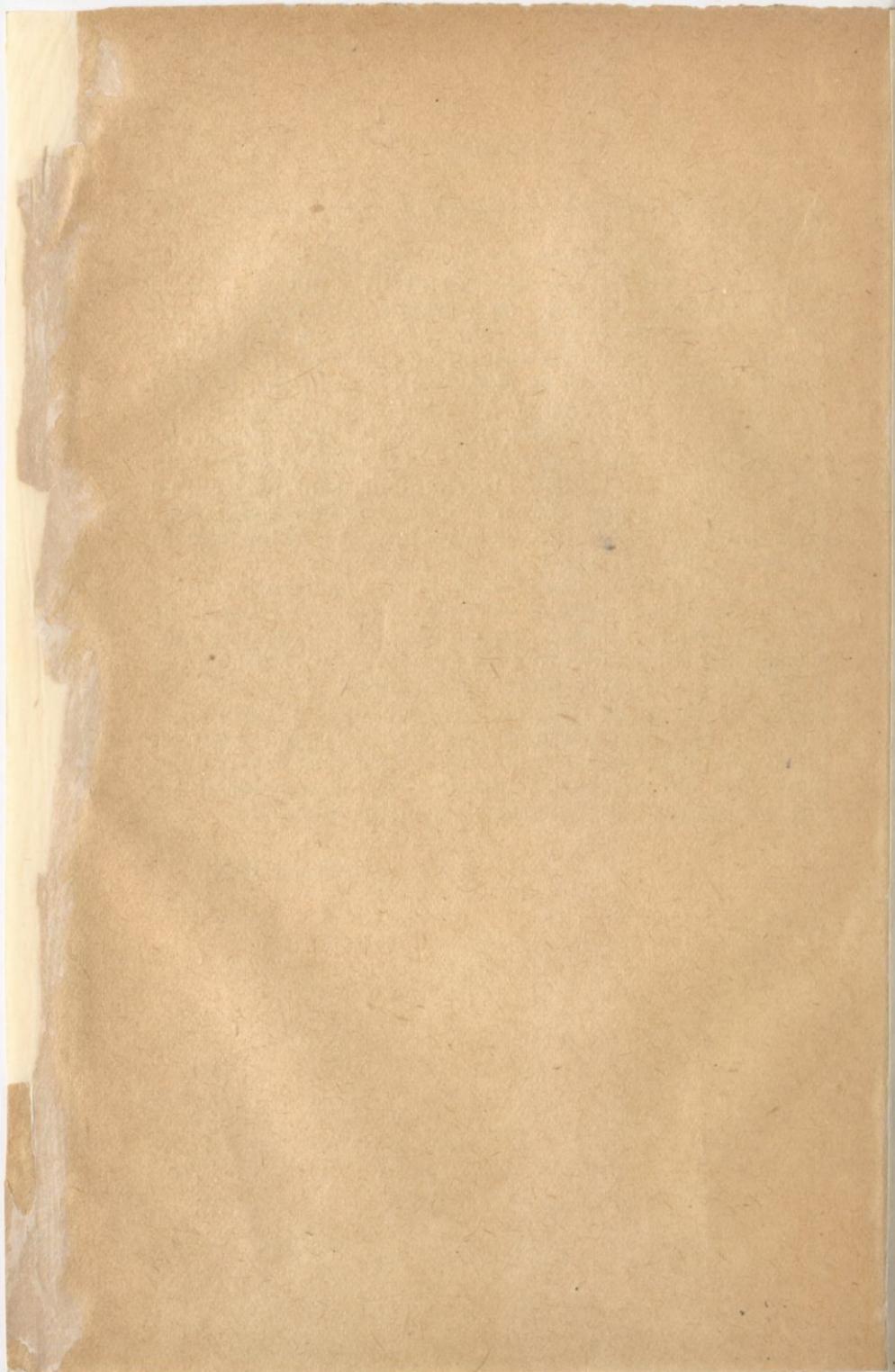
De cette situation sans précédent, — un bouleversement mondial accompli dans un siècle où les recherches historiques ont été poussées au plus haut point d'exactitude et où la documentation nécessaire à l'étude des faits sociaux est plus abondante que jamais, — ce livre est né, jusqu'à présent unique en son genre et, je l'espère aussi, singulièrement fécond pour l'avenir. Mon dessein, en l'écrivant, n'est en effet rien moins que de poser les fondements d'une science nouvelle qu'on pourrait sans doute désigner sous le nom général d'*histoire comparée*, mais que je préfère, en raison de l'orientation plus précise que j'ai donnée à ce genre de recherches, appeler la *psychologie comparée des évolutions sociales et politiques*, l'un ou l'autre de ces noms convenant mieux suivant qu'on s'attache davantage aux événements et aux institutions considérés en soi ou au contraire aux pensées, aux sentiments,

et aux volontés, d'où procèdent les institutions et les événements.

Conçu dans ce dessein, ce livre fait partie d'une série d'ouvrages élaborés concurremment avec lui et pour la plupart assez avancés déjà, *les Caractères nationaux, l'Esprit des gouvernements, la Démocratie et les mœurs, la Mentalité révolutionnaire*, quelques-uns même entièrement achevés, comme *Démocratie sociale et démocratie politique, l'Esprit révolutionnaire moderne et les idéologies contemporaines, Philosophie de la Révolution française, les Théories morales en Angleterre et en France au XVIII^e siècle* et enfin mon *Introduction à la politique expérimentale*, sans parler d'un assez grand nombre d'autres dont les matériaux sont prêts, mais que la brièveté de la vie humaine ne me laissera vraisemblablement pas le temps de rédiger.

Sans prétendre épuiser le sujet, je me suis borné à mettre en lumière dans le présent ouvrage les causes et la marche générales des révolutions, en me réservant de traiter plus spécialement dans d'autres les aspects de révolutions qui n'ont pas pu trouver place dans celui-ci. Puisse-t-il, au milieu de la vaste régression sociale dont l'Europe est menacée, appeler l'attention des élites dirigeantes sur les périls auxquels elles s'exposent et exposent les peuples dont elles ont la charge, quand elles méconnaissent les lois nécessaires qui régissent les sociétés humaines.

Février 1945.



INTRODUCTION

Les hommes ne sont que trop portés à s'exagérer le pouvoir qu'ils ont sur eux-mêmes : le sentiment qu'ils ont d'agir librement et d'exécuter ce qu'ils ont résolu leur fait oublier aisément qu'ils sont mus par les désirs et par les passions dont ils sont esclaves. Supposez l'un d'eux, maître de son temps, que le ciel bleu, la douce lumière et l'agréable température d'une belle journée incite à une promenade dans la campagne, mais qui songe aussi à reprendre la lecture d'un roman dont il lui tarde de connaître la fin ou qui se rappelle une visite à faire, promise pour ce jour même. Tandis que les différents partis à prendre se présentent à son esprit, son attention se porte tour à tour sur chacun d'eux, son imagination lui en développe les conséquences; il en pèse les inconvénients et les avantages et finalement se prononce pour le parti qui lui semble le meilleur. Pour libre que soit sa décision, elle procède toujours d'un désir antérieur qui ne l'était point; l'attrait de la promenade ou celui de la lecture ou la répugnance à manquer à la parole donnée. Sa volonté ne consiste donc que dans la préférence accordée par lui à une tendance involontaire. L'activité intelligente de l'homme reste limitée dans ses choix au domaine de ses dispositions instinctives.

Il en est ainsi de toute détermination de la volonté : elle implique toujours le renforcement d'une tendance préexistante, de préférence à toute autre, renforcement par lequel la tendance préférée passe à l'acte, pendant que les autres sont refoulées ou demeurent latentes. Tout acte de réflexion, toute décision prise, toute action effectuée en pleine connaissance de cause procèdent d'une

impulsion instinctive antérieure, de même qu'ils impliquent l'utilisation d'un mécanisme préexistant, celui du corps ou du cerveau. L'homme ne peut agir sur la nature sans obéir à ses lois — lois psychologiques qui le dominent comme sujet conscient, lois physiologiques qui le gouvernent comme être vivant, lois physiques qui régissent la matière sur laquelle il doit agir et le monde dans lequel il se meut. Il ne peut agir non plus sur les autres hommes sans utiliser, consciemment ou à son insu, les lois auxquelles sont soumises les activités humaines, — lois psychologiques pour autant qu'il agit sur des individus, lois sociologiques pour autant qu'il influe sur la société.

Ce qui est vrai de l'activité individuelle l'est aussi des activités collectives. Les actes par lesquels les peuples décident de leur destin ne sont jamais en définitive qu'une option entre deux ou trois manières d'agir possibles : aucune d'elles prise à part, n'est absolument nécessaire, sans doute, mais il faut de toute nécessité adopter l'une ou l'autre; et la possibilité même de chacune résulte d'un ensemble de conditions déterminées par la géographie et par l'histoire. Ni les peuples ni les gouvernements ne créent leurs conditions d'existence; mais ils s'y adaptent, contraints et forcés, quelle que soit la manière de s'y adapter qu'ils choisissent. Le choix lui-même est libre, peut-être, mais la matière de ce choix ne l'est point. La décision ne saurait être prise que dans un cercle restreint de possibilités hors desquelles il n'y a rien à imaginer ni à choisir.

En ce qui concerne plus spécialement ces actes collectifs que sont les révolutions, les décisions qu'ils comportent de la part des meneurs et des menés, des individus et des masses, des corps constitués et des gouvernements se réfèrent aussi à un état de fait qui les met dans l'obligation de choisir entre les partis en nombre strictement limité que des circonstances indépendantes de leur volonté permettent de prendre. L'histoire de toute révolution pourrait être résumée en trois chapitres : *les problèmes, les hommes, les solutions*. Si libres que soient les hommes, ils n'ont pas choisi les problèmes qu'ils ont à résoudre; si originales que soient leurs solutions, elles ne peuvent être

qu'une réponse à des questions que la situation présente leur pose. Il y a donc, de ce fait, une limite imposée d'avance à l'action des révolutionnaires en tout genre et par conséquent il existe une loi des révolutions.

Cette loi, qui est une direction imprimée aux événements et par là même une limitation imposée aux volontés individuelles, ne saurait être conçue à l'instar d'une loi physique, comme un rapport constant entre deux phénomènes sujets à se reproduire. Elle se manifeste à travers des événements historiques qui ne se reproduisent jamais identiquement deux fois, et dès lors la formule qui l'exprime est d'une autre nature que celle des lois physiques. C'est une série plus ou moins complexe d'événements qui se reproduit dans des circonstances plus ou moins variées sous des formes plus ou moins semblables : on ne peut mieux la comparer qu'à un même sujet traité par différents écrivains ou par différents peintres ou sculpteurs chacun selon son génie propre; elle est comme un motif musical qui reparait périodiquement dans la symphonie, tantôt ralenti, tantôt accéléré, donné tantôt par un seul instrument, tantôt par plusieurs, repris parfois par l'orchestre tout entier, transposé d'un ton dans un autre et même diversifié à l'infini, mais du moins assez semblable à lui-même pour qu'on le reconnaisse toujours. C'est en définitive plutôt une tendance qu'un fait et, pour ainsi parler, une aspiration des événements à suivre un cours défini. Les hommes agissent et s'agitent, mus par leurs passions et conduits par leurs idées, mais la force des choses s'avère plus forte que leurs volontés particulières et leurs petites combinaisons, comme si toutes les forces individuelles que sont les volontés et les passions humaines, subissaient, en obéissant à leurs propres lois, l'attraction perpétuelle d'une force qui en règle les effets, les adapte les unes aux autres et les ramène toujours vers un certain état d'équilibre instable à travers leurs oscillations périodiques et leurs perpétuelles agitations.

Une telle loi, si elle existe, ne peut être découverte que par analyse. Il faut donc, avant toute chose, décomposer en ses éléments le fait sociologique que sont les révolutions et suivant la méthode même de Descartes, diviser les

difficultés en autant de parcelles qu'il sera requis pour les mieux résoudre.

Toute révolution, quelle qu'elle soit, soulève deux problèmes : pourquoi s'est-elle produite? Pourquoi s'est-elle orientée comme elle l'a fait? Le premier concerne l'origine des révolutions et le second leur marche : l'un est la recherche de ses causes et l'autre l'explication de leur succès.

Pour ce qui touche au premier problème, l'origine des révolutions, il y a lieu de distinguer des causes de diverses sortes : les unes se retrouvent dans toutes les révolutions, les autres sont propres à chacune d'elles. Les premières sont d'ordre psychologique et permanentes; les autres d'ordre historique et transitoires.

Les révolutions, comme les institutions elles-mêmes, sont faites par des hommes et pour des hommes. Elles procèdent donc avant tout des aspirations humaines, des désirs, des passions, des sentiments, des convictions et des idées. La nature humaine est ainsi constituée qu'elles demeurent toujours possibles et c'est en elle que résident ce que nous appelons les causes permanentes des révolutions.

Les causes permanentes sont le désir du changement, la révolte sourde contre les contraintes sociales, l'envie et la haine de toutes les supériorités, la cupidité, l'ambition et la vanité désireuses de s'assouvir à la faveur d'un bouleversement social. Ces forces de mécontentement, auparavant individuelles, deviennent sociales quand les événements paraissent favoriser leur triomphe sur une large échelle. Elles explosent quand les forces de répression, qui normalement les surmontent, semblent être devenues trop faibles pour les comprimer. Le rôle des causes transitoires, historiques ou accidentelles, est précisément de donner un caractère collectif et une efficacité réelle aux forces permanentes auparavant impuissantes et dispersées. Grâce à leur intervention, le désir de changement prend la forme précise d'un rejet de la tradition communément admise et d'une destruction aveugle du passé auparavant révérent; la révolte sourde contre les contraintes sociales engendre la lutte contre l'ordre social établi, contre le

gouvernement, contre l'Eglise, contre la religion, parfois même contre la patrie; l'envie et la haine de toute supériorité provoque la proscription des élites; l'ambition, la cupidité, la vanité se satisfont dans la curée des places et des honneurs.

Les causes historiques elles-mêmes sont générales ou spéciales. Les causes générales se ramènent à un désaccord entre les institutions et les besoins : les institutions ne répondent plus aux mœurs ni aux croyances ou ne rendent plus les mêmes services que dans le passé, faute de s'être adaptées aux conditions nouvelles d'existence, telles que l'augmentation de la population, le développement du commerce et de l'industrie, la diffusion du savoir, l'orientation de l'esprit public, l'enrichissement et l'appauvrissement de certaines classes ou leur importance accrue, etc. Les causes spéciales sont dues à des événements fortuits ou à des circonstances passagères, une guerre malheureuse, une disette, une crise économique, l'absence d'hommes capables ou énergiques au pouvoir, l'intervention d'individus audacieux, entreprenants, astucieux, habiles et autres semblables. C'est dans cet ordre de causes que prennent place les individualités fortes qui exercent sur le cours des événements une influence décisive.

Les causes historiques d'une révolution, pour autant qu'elles sont générales, peuvent être d'ordre très divers, économiques, politiques, sociales, intellectuelles, par exemple. Sous toutes ces formes, elles résultent d'un état de civilisation propre à un pays et à un temps, sans doute, mais sont telles néanmoins qu'on leur trouvera des équivalents dans toute autre révolution de même espèce. Elles apparaissent comme essentielles : il semble qu'elles devaient inévitablement se produire, quoiqu'elles eussent pu avoir d'autres effets. Ce sont des doctrines nouvelles, créant de nouveaux courants de pensée et de sentiment, comme furent celles de Luther et de Calvin, de Voltaire et de Rousseau, de Karl Marx et de Lénine, etc.; ce sont des crises économiques et des déficits financiers, ce sont des exemples donnés par d'autres peuples dont les institutions paraissent des modèles à suivre ou dont les révolutions semblent pouvoir être imitées; ce sont les effets désastreux

d'une guerre prolongée ou l'intervention, généralement occulte, d'un peuple étranger que ses passions religieuses ou politiques ou les calculs de ses intérêts et de son ambition engagent à susciter des troubles chez une nation rivale.

A ces causes générales s'ajoutent des événements fortuits qui auraient pu ne pas se produire et qui n'ont pas forcément des équivalents dans toutes les révolutions. La personnalité de ceux par lesquels s'accomplit une révolution donnée joue ici le rôle capital. Mais il y faut joindre quantité de facteurs de second ordre dont l'influence est parfois très faible, mais dont les effets s'accroissent, — ce qu'on a appelé parfois *l'action des impondérables*, pour bien marquer l'impossibilité où l'on est de les distinguer et de les définir.

En ce qui concerne le second point — la marche des révolutions — il y a lieu de se demander à quelles forces elles font appel et quels problèmes elles essaient de résoudre.

L'orientation des révolutions dépend pour une large part des hommes qui les font, suivant qu'elles sont conduites par une pluralité d'incapables, de brouillons, d'ambitieux, de jouisseurs, d'illuminés et de fanatiques, qui ne savent que créer le désordre et s'agiter dans le gâchis, comme on l'a vu dans la révolution espagnole de 1931 à 1939 ou qu'elles sont au contraire maîtrisées par un homme — qui peut joindre au prestige d'un général victorieux les qualités d'un homme d'Etat comme ce fut le cas pour César, pour Cromwell et pour Napoléon, ou à l'astuce d'un politicien le génie organisateur d'un despote, comme ce fut le cas pour Staline, si semblable à beaucoup d'égards à Pierre le Grand. C'est à la psychologie individuelle du meneur ou des principaux meneurs qu'il faut alors s'adresser. Mais l'action de ces hommes qui ont un rôle actif dans la révolution suppose à son tour des hommes sur qui elle s'exerce — des masses sur lesquelles elle s'appuie ou dont elle doit surmonter les résistances, des subalternes qu'elle doit mettre en mouvement ou avec lesquels elle doit compter. C'est à la psychologie collective qu'il faut dès lors avoir recours.

La marche d'une révolution, quelles que soient les causes de celles-ci, ne laisse pas de subir l'influence de certaines constantes qui contribuent à la déterminer, du fait qu'elles

lui interdisent certains écarts et lui en imposent certains autres. Ces constantes sont de deux sortes, les unes communes à tous les peuples, les autres propres à chacun d'eux.

Celles qui sont propres à un peuple donnent à toutes les révolutions qui l'agitent un caractère analogue. Ainsi celles de l'Angleterre, en 1640 comme en 1688, ont été d'origine parlementaire; celles de la France en 1789, en 1830, en 1848, en 1871 — sans parler des révolutions manquées comme la Fronde et des révolutions larvées comme celle qui aboutit en 1936 au triomphe du Front populaire, ont été le fait d'une coalition d'aventuriers opérant en quelque sorte par surprise et utilisant pour leurs fins personnelles et leurs ambitions de parti un courant d'opinion d'une plus ou moins grande ampleur; les révolutions italiennes du xix^e et du xx^e siècle se sont effectuées par une marche sur Rome et les *pronunciamentos* semblent caractériser pour une part les révolutions espagnoles. Le caractère ethnique et la structure sociale du pays, tels que les ont déterminés les conditions géographiques et l'histoire, expliquent cette tendance des révolutions d'un même pays à se couler dans un moule identique.

Quant aux lois communes à tous les peuples, qui régissent la marche des révolutions, elles dérivent des caractères généraux de la nature humaine et des nécessités permanentes de la vie sociale. Qu'il se forme des factions qui s'unissent entre elles ou s'opposent les unes aux autres, que certaines l'emportent sur d'autres et s'efforcent de proscrire leurs adversaires, de les écarter du pouvoir, de les écarter des emplois, qu'un nouveau régime fasse des mécontents et se crée des partisans, que des réactions se produisent contre le nouvel état de choses qui s'est créé, ce sont là des faits qu'on peut observer dans toutes les révolutions, en quelque pays et en quelque siècle qu'elles se produisent. On arrive ainsi à concevoir, sous les lois propres aux révolutions de chaque peuple, une loi plus générale qui les régit toutes.

Cette loi des révolutions qui domine les volontés humaines et empêche les révolutionnaires de transgresser certaines limites, invisibles pour eux, auxquelles ils se heurtent comme à un mur de cristal imperceptible aux yeux, mais

sensible aux mains et aux corps qui le touchent, est, comme le destin des Stoïciens, un guide pour ceux qui, connaissant la nature humaine et les conditions constantes de la vie sociale, se soumettent à l'ordre des choses, une contrainte pour ceux qui croient pouvoir refaire à leur gré la société et l'homme lui-même. Mais bon gré, mal gré, il faut obéir aux lois du Destin qui est en même temps Providence. Elles entraînent ceux qui se refusent à les suivre. *Volentem ducunt, nolentem trahunt.*

PREMIÈRE PARTIE

LES CAUSES DES RÉVOLUTIONS

CHAPITRE PREMIER

CAUSES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES PERMANENTES ET PÉRIODIQUES

§ 1. — Permanence de l'esprit révolutionnaire.

Toute société se composant d'êtres vivants, qui naissent, croissent, vieillissent, se reproduisent et meurent, les lois qui régissent les sociétés humaines doivent nécessairement dériver, en dernière analyse, des lois mêmes de la vie. Or tout être vivant doit continuellement renouveler son oxygène par la respiration, réparer ses tissus par la nourriture, récupérer ses forces par le repos et par le sommeil : sa vie est un équilibre instable, à tout moment partiellement rompu et rétabli, subsistant, quoique toujours menacé, jusqu'au déséquilibre total qui est la mort. Les sociétés humaines ont pareillement leur naissance, leur croissance, leur déclin et leur mort : elles sont pareillement aussi en état d'équilibre instable, menacé par des forces hostiles au dedans et au dehors. Comme le corps ne se maintient debout que par un effort continu, bien qu'on n'y prenne pas garde, une nation ne se conserve que par une activité de tous les instants, qui ne peut s'interrompre ni dévier

trop fortement sans causer sa ruine. Comme le corps a ses maladies, les sociétés ont leurs révolutions.

Plus précisément encore, la vie est toujours une aspiration à persévérer dans l'être et à se transformer sans cesse. Pour autant qu'il se nourrit et respire, tout être vivant tend perpétuellement à s'assimiler des éléments empruntés au dehors, en même temps que par l'excrétion, il rejette hors de lui ce qu'il ne peut incorporer à sa substance. Il ne peut subsister que par ce double effort pour devenir en quelque sorte autre qu'il n'est et pour rester le même néanmoins.

Ce fait nécessaire de la vie organique a sa répercussion sur la vie consciente. L'être vivant est condamné à un perpétuel état d'inquiétude. Le désir du changement est le fond de sa nature, de même que le changement continu en est la loi. Son inquiétude est même d'autant plus grande qu'il est plus conscient de lui-même et des choses. Elle est au plus haut point chez l'homme, que la réflexion rend capable d'une représentation plus ample, plus claire et plus distincte du passé et de l'avenir, ce qui lui donne sujet de se tourmenter, non seulement pour ce qui le menace ou l'afflige présentement, mais par surcroît pour ce qui l'a affligé dans le passé et pour des maux imaginaires qu'il regarde comme futurs ou comme possibles et qui souvent ne se réalisent point.

C'est cet état de perpétuelle inquiétude qui, dans l'ordre politique et social, produit les révolutions.

En effet, la vie, en même temps qu'aspiration à l'au-delà est aussi un effort d'indépendance. Tout être vivant est autonome, dans une mesure plus ou moins large, et tend à se libérer de ce qui diminue son autonomie. L'effort de croissance de la plante la soustrait à la pesanteur au lieu que, privée de vie, elle tend à retomber sur la terre. Même lorsque l'homme se laisse en quelque sorte absorber par le monde, en s'abandonnant à ses énergies bienfaisantes, il ne cesse pas de se vouloir lui-même, car l'effort par lequel il le fait répond à son désir éperdu d'absorber le monde en lui par la connaissance et par l'amour et son aspiration à un au-delà de lui-même exalte toutes les puissances de son être. L'instinct sexuel, l'instinct social,

l'effort créateur de l'artiste, du penseur ou de l'homme d'Etat manifestent aussi, chacun sous une forme originale, cette éternelle tentative pour faire entrer en soi la vie universelle, pour se fondre en elle tout en restant son maître.

Comment la vie sociale, à son tour, ne manifesterait-elle pas la même loi? Comment les sociétés politiques ne nous offriraient-elles pas le même spectacle? L'individu veut vivre avec ses semblables et en union intime avec eux : il tend sans cesse à se modeler sur eux ou à les rendre semblables à soi. Mais en même temps il aspire à se faire différent d'eux et à se créer une vie à part. Il veut se fondre dans le tout qu'est pour lui sa cité, sa nation, l'humanité tout entière; et il travaille sans cesse à s'agréger à des sociétés particulières qui l'en isolent; il veut se fondre dans chacune de ces petites sociétés qui le détachent de la grande; et, dans la plus fermée de toutes, sa famille ou le cercle de ses plus intimes amis, il se réserve encore un centre propre d'activité, une vie personnelle et intérieure. Que d'efforts pour embrasser le monde et se perdre en lui tout en continuant d'en être un atome! Que de peines pour s'intégrer à la société des esprits tout en restant seul avec soi-même!

Ainsi toujours tendu vers un avenir qui n'est pas, et n'étant jamais tout ce qu'il est que parce qu'il aspire éternellement à ce qui ne peut pas être, l'homme supporte difficilement l'ordre social hors duquel il ne peut vivre, et dans lequel il ne vit jamais sans éprouver quelque mécontentement des contraintes qu'il lui impose et quelque espérance d'un ordre social meilleur. Il n'accepte donc jamais au fond les lois auxquelles il est soumis que sous bénéfice d'inventaire. Il s'en accommode quand il les sent nécessaires à sa sécurité et à sa protection. Il est tout prêt à s'insurger contre elles quand elles lui imposent des sacrifices. L'aversion pour les contraintes et les disciplines traditionnelles, poussée jusqu'à la révolte, existe chez tous ceux que l'éducation n'a pas accoutumés à les accepter et à qui la religion n'a pu persuader qu'ils ont le devoir de s'y soumettre : elle se manifeste normalement chez tous les inadaptes à la civilisation de leur pays et de

leur temps et chez ceux dont la jeunesse ou l'irréflexion exagère le désir d'indépendance.

A cette horreur naturelle de toute contrainte, inhérente à l'être vivant, se joint aisément la haine cachée que ressent, presque malgré lui, l'inférieur contre son supérieur. L'égoïsme instinctif de l'être humain et son besoin d'indépendance font qu'il n'accepte jamais franchement la hiérarchie instituée, sauf lorsqu'il y trouve lui-même son compte. Il se comporte envers elle comme envers les lois qui ne valent à ses yeux que dans la mesure où elles lui sont avantageuses. Il lui demande sécurité et protection, comme aux époques où la féodalité se constitue par subordination spontanée du faible au fort ou il met en elle ses espérances de promotion sociale. Mais lorsqu'il n'entrevoit pas ou n'entrevoit plus la possibilité d'atteindre un niveau social plus élevé que le sien, il est rare qu'il n'éprouve pas la tentation de remettre en question la hiérarchie établie : il la discute en paroles et récrimine contre elle tant qu'il est forcé de la subir. « Notre ennemi, c'est notre maître », a dit La Fontaine. Ainsi l'esprit révolutionnaire existe à l'état endémique dans toute société. En même temps que les aspirations naturelles de l'homme le font épris d'indépendance et rebelle à toute contrainte, elles le poussent à rendre son sort meilleur en occupant des places honorables et lucratives. Mais ce désir naturel de promotion sociale, qu'il tende à satisfaire la cupidité ou l'ambition, la sensualité ou la vanité, se heurte souvent à des obstacles infranchissables qu'un bouleversement social paraît seul capable de supprimer. De même qu'il existe dans toute société des hommes à qui toute discipline est pesante, toute contrainte odieuse, et portés par tempérament à se complaire dans le désordre où leurs mauvais instincts se donnent carrière, il en est aussi que l'ordre social établi mécontente parce qu'ils voient en lui la cause de leur misère ou le frein opposé à leurs prétentions. Sous quelque régime que ce soit, il y a des mécontents : ambitieux déçus ou insatisfaits qui souhaitent la chute de ceux qui sont au pouvoir ou aspirent à s'en emparer eux-mêmes, besogneux dont les ressources sont toujours au-dessous de leurs désirs, pauvres gens qui ne peuvent

pas ou ne savent pas améliorer leur situation par leur travail. Tous ces mécontents qui, dans une période calme, sont contenus par l'autorité des lois et l'influence de l'opinion publique, deviennent aisément révolutionnaires quand le pouvoir central affaibli et l'opinion divisée leur laissent entrevoir la perspective d'un bouleversement social qui leur donnera des possibilités d'action nouvelle et, avec elles, l'espoir d'accroître leur puissance, leur crédit, leur réputation ou leur fortune.

L'ordre social établi se trouve, de ce fait, constamment menacé et attaqué par les esprits subversifs comme il l'est par les criminels de droit commun. Mais tandis que les criminels se bornent à enfreindre les lois pour leur profit particulier ou l'assouvissement de leurs passions, les révolutionnaires de tout ordre songent avant tout à les détruire. Les uns, polémistes, théoriciens, utopistes, se contentent de faire la critique des institutions existantes par leurs paroles ou par leurs écrits et de préconiser un ordre social imaginaire qui doit se substituer à l'ordre actuel; les autres, conspirateurs, politiciens ou fonctionnaires, s'efforcent de réaliser l'ordre nouveau et de saper l'ordre ancien par tous les moyens en leur pouvoir.

Contre ces ferments de révolution, la société se défend de deux manières, préventivement par l'éducation, effectivement par des pénalités. Elle blâme et discrédite autant qu'elle le peut les opinions qu'elle juge dangereuses, traite l'utopie par l'ironie ou le ridicule, résiste aux nouveautés par la solidité de ses croyances et la fidélité à ses mœurs, critique et réfute les principes subversifs. En même temps, elle châtie les crimes et les actes de révolte ouverte et détourne les mécontents de toute agression et de toute action violente par les sanctions dont elle les menace ou qu'elle prend contre eux. L'autorité et les forces de répression dont elle dispose tiennent normalement les forces de destruction en respect.

Mais ces mêmes forces passent à l'attaque quand la force de répression s'affaiblit. Comprimée et toujours prête à faire explosion, leur sourde colère éclate dès que l'insurrection semble sans danger ou assurée du succès. Et le moment leur paraît propice quand le mécontentement

devient général. C'est ce que nous voyons précisément dans les révolutions populaires qui portent à la fois sur l'ordre civil et sur l'ordre politique.

§ 2. — Antagonisme des classes.

La tendance latente qu'ont les hommes à se révolter contre l'ordre établi, toutes les fois que celui-ci constitue un obstacle à leurs désirs, ne passe à l'acte que si les circonstances s'y prêtent. Normalement comprimée par la double contrainte des lois pénales et de l'opinion, comme aussi par cette forme de l'intérêt bien entendu qui fait préférer un désagrément passager aux risques d'une insurrection et d'un bouleversement social, elle se donne libre carrière dès que les souffrances causées par l'état de choses existant sont assez intenses et les espérances d'un avenir meilleur fondées sur l'abolition des institutions en vigueur assez puissantes pour faire négliger les risques courus et les sacrifices exigés pour le succès. La misère ne suffit pas à causer les révolutions et très souvent celles-ci se produisent à la suite d'une époque prospère : celle de 1789 a éclaté dans un pays qui s'enrichissait par le commerce, où la politesse était grande, et qui passait avec raison pour le plus prospère et le plus civilisé de l'Europe. Par contre, lorsque la famine causée par les désordres révolutionnaires et par la guerre se fit le plus durement sentir, la force impulsive de la révolution se trouva comme épuisée : la police observait en 1795 « que la foule se répand en malédictions et se trouve disposée aux violences les plus déréglées et les plus injustes » mais qu'elle ne réalise pas le pillage général auquel elle songe, « par crainte du châtiement et de la force qui peut se déployer pour arrêter ses efforts (1) ». Le contraire s'était produit sous Louis XVI, lorsque « le peuple, déjà dressé à la révolte par les insurrections auxquelles on l'avait excité auparavant, avait trop appris à connaître ses forces et à mépriser celle du

(1) Schmidt. *Paris pendant la Révolution*, trad. fr., t. III, p. 69.

gouvernement (1) ». Le mépris de l'autorité et des lois croît avec l'assurance de l'impunité.

Toute révolution politique et sociale comporte à la fois un transfert de pouvoir et un transfert de richesse d'une catégorie de citoyens à une autre. Mais la dépossession des uns au profit des autres procède d'une exigence d'égalité. Une ou plusieurs catégories sociales, conscientes de leur force ou de leur importance dans la vie de la nation, prétendent aux mêmes avantages que d'autres catégories privilégiées et veulent être élevées au niveau de celles-ci, par l'octroi des mêmes droits, ou abaisser celles-ci jusqu'à elles par la suppression de leurs privilèges : les plébéiens veulent s'égaliser aux patriciens, obtenir les mêmes charges et les mêmes honneurs, s'allier à eux par des mariages; les esclaves et les serfs veulent être libres; les roturiers demandent l'abolition des privilèges de la noblesse et du clergé; les ouvriers réclament les mêmes droits politiques et le même confort que la bourgeoisie. En un mot, certaines catégories sociales, tenues en quelque sorte en marge de la société et privées dans une large mesure des bienfaits de l'ordre social ou de la civilisation de leur temps, s'efforcent de s'intégrer dans cette société de manière à jouir de la même autorité, de la même considération, de la même richesse, de la même liberté ou du même prestige.

Une telle exigence se formule lorsque les catégories sociales déshéritées ou qui se croient telles ont acquis le sentiment de leur force et de leur importance. Ce sentiment lui-même a des causes fort diverses : il peut tenir à l'accroissement numérique de la catégorie considérée, à sa cohésion, à son enrichissement, à son rôle dans la paix ou dans la guerre. Les révolutions produites par les insurrections de la classe ouvrière dans les temps modernes sont la conséquence de l'essor de la grande industrie, groupant dans de vastes usines une nombreuse population; celle qu'accomplit le tiers état en 1789 fut rendue possible par la multiplication du nombre des hommes de lois et des publicistes et par l'enrichissement et les progrès de l'instruction dans les classes moyennes. A Athènes, longtemps

(1) Bertrand-Molleville. *Mémoires*, I, 20.

LA LOI DES RÉVOLUTIONS

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

